



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 07 JUILLET 2021**

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Christiane FOURES, Pierre MORICE, Caroline TREMESAYGUES, Frédéric BARBILLON, Damien NASTORG, Vincent GANGLOFF, Mireille PFENDT. Françoise BOURSEUL LAVILLE

Absent : Sébastien JACQUES

Secrétaire de séance : Pierre MORICE

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2021

Le compte-rendu de la séance du 12 mai 2021 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents sans observation.

AMENAGEMENT AUTOUR DE LA MAIRIE : Choix du Maitre d'œuvre

Deux architectes avaient été contactés pour faire une offre de prestation afin d'assurer la maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement et l'aménagement des abords de la mairie.

L'ouverture des plis le 04 juin a fait ressortir la non-conformité de l'une des offres et le prix trop élevé de l'autre par rapport à l'estimatif. La proposition non conforme a été écartée et une négociation a été proposée à Mme MOUYSSAC-ESNAULT. Suite à la négociation, le SDAIL a fait un nouveau rapport d'analyse où il est proposé de retenir Mme MOUYSSAC-ESNAULT qui travaille avec une équipe de professionnels et notamment un BET béton qui va s'avérer indispensable compte-tenu des spécificités du chantier

DÉLIBÉRATION : Le Conseil vote à l'unanimité la validation de la candidature de Madame Karine MOUYSSAC-ESNAULT

LOGEMENT DE L'ECOLE : remboursement de la caution

Les locataires du logement de l'école ayant déménagé mi-juin, et l'état des lieux s'étant avéré très satisfaisant, il faut leur rembourser la caution d'un montant de 509,45 € qui avait été versée lors de l'entrée dans l'appartement.

DÉLIBÉRATION : Le Conseil vote à l'unanimité ce remboursement.

Demande de participation aux frais d'un voyage scolaire

Un élève d'Aujols, scolarisé au collège Ste Thérèse de Lalbenque, a effectué un voyage scolaire. Une participation de la commune est sollicitée.

DÉLIBÉRATION : Après délibération le Conseil n'accède pas à cette demande par 5 votes contre et 4 absentions.

Demande de subvention des jeunes agriculteurs

Sur un territoire du Lot différent chaque année, les jeunes agriculteurs organisent une manifestation appelée « Terre en Fête ». Ils sollicitent une subvention pour cette manifestation.

Après étude de la demande le Conseil n'accède pas à cette demande par 5 votes contres et 4 absentions.

Examen de différents devis

- Devis Lasnel pour toiture école d'un montant de 4 180,00 € HT. **Validé à l'unanimité.**
- Devis ChauvClim (Xavier Marcillac) pour le changement du chauffage de l'appartement du presbytère pour un montant de 2 825,00 € HT : **Validé à l'unanimité.**
- Devis Albo-Flottard pour changement des stores mairie pour un montant de 1 152,00 € HT. **Validé à l'unanimité.**
- Devis DS Ingénierie pour audit énergétique appartement école. Reste à étudier.

Voirie :

- Devis pour voirie communale :
- **Validation à l'unanimité** des travaux rue du coude pour un montant de 3 342,00 € HT
- La commune ne peut engager des travaux « chemin de Grélard » tant qu'il ne sera pas déclassé en chemin communal par la Communauté de Communes. En prévision de nouveaux devis vont-être demandés auprès de différents professionnels.

Equipements divers :

- Devis JPP pour ajout d'une vitrine d'affichage à la mairie (451,46€ HT): projet à examiner de nouveau après travaux de la mairie.
- Devis Lafage pour achat de matériel de nettoyage pour l'école pour un montant de 279,64 € HT. **Validé à l'unanimité.**
- Devis Boissor pour réalisation d'un panneau composite avec le plan du village pour un montant de 203 € HT. **Validé à l'unanimité.**
- Devis Fire-Live pour amélioration du site internet de la commune : reste à étudier

Questions diverses :

Location de l'appartement de l'école. : Attendons les demandes de plusieurs candidatures qui seront prises en considérations en fonction de leur ordre de demande et de solvabilité.

Deux vieux ordinateurs (2008 et 2015) pourraient être vendus après un nettoyage complet du plus récent et estimation de leur valeur.

Compte tenu du congé maladie de Monsieur Bruno De Lapize , M. Adrien Borjon sera embauché jusqu'à fin août pour réaliser les travaux qui s'imposeront.

La demande d'égavage et de fauchage qui a été réclamée par des habitants de l'impasse du camp de Theulet est prise en considération en vue des travaux à réaliser

La séance est levée à 23h09